



# R N D D H

RESEAU NATIONAL DE DEFENSE DES DROITS HUMAINS

Port-au-Prince, le 15 mars 2017

Maître Jean Danton LEGER  
Commissaire du Gouvernement  
Près le Tribunal de Première Instance de *Port-au-Prince*  
*En son Parquet.-*

*Reçu au Parquet  
le 15/03/17  
par M<sup>re</sup> Gaëlle Hébert*

*Honorable Magistrat,*

Le *Réseau National de Défense des Droits Humains* (RNDDH), organisation de promotion et de défense des droits humains basée en Haïti représenté par son Directeur Exécutif, Pierre ESPERANCE, propriétaire, demeurant et domicilié, identifié au *Numéro d'Immatriculation Fiscale* 003-460-361-7 a l'honneur de vous exposer ce qui suit :

Le 23 février 2017, dans un document rendu public, le RNDDH a dénoncé Jean Baptiste Anthony DUMONT, ancien Député, ancien candidat à la députation aux élections de 2015 pour la circonscription de *Léogane*, responsable de parti politique, enseignant et notaire de *Léogane*, en raison de son implication dans un cas d'attouchements sexuels dans la perpétration duquel il est impliqué.

La victime âgée de *onze* (11) ans ainsi que sa mère, ont été accompagnées par le RNDDH, en vue de porter plainte contre l'agresseur ; Une vidéo, identifiant clairement l'agresseur en train de perpétrer l'acte, a aussi été communiquée aux autorités judiciaires pour les suites légales ;

La dame Marie Yolène GILLES, Assistante Responsable de Programmes au RNDDH, identifiée par son Numéro d'Immatriculation Fiscale 003-194-534-9 a été chargée par son organisation, de mener des actions de plaidoyer et de sensibilisation autour de ce dossier et d'accompagner la victime et sa mère dans leur quête de justice. Le 24 février 2017, l'agresseur a été arrêté et incarcéré à la *Prison Civile de Port-au-Prince* et le dossier a été transféré au Cabinet d'Instruction du Juge Etienne CHAVANNES.

Cependant, à la stupéfaction du RNDDH, depuis plusieurs jours, Marie Yolène GILLES reçoit du numéro de téléphone 4862-9224 des messages de menace, envoyés directement sur son téléphone personnel : 3728-8466 ; dans ces messages, les auteurs et co-auteurs promettent de s'en prendre à elle, à la victime d'attouchements sexuels ainsi qu'à la mère de celle-ci mais, d'épargner la vie de la mère dans le seul but de la laisser souffrir

atrocement des blessures qui lui seront infligées et de la perte de sa fille qui sera assassinée. Les derniers messages reçus datent du 13 mars 2017.

Le RNDDH prend très au sérieux ces menaces et porte plainte formellement contre leurs auteurs et co-auteurs, en vue de solliciter de votre Parquet, la mise en mouvement de l'action publique à leur encontre.

Le RNDDH vous transmet, *Honorable Magistrat*, ses distinguées salutations.

